

**Ecole Simone VEIL**  
34 rue Maria Callas  
67380 Lingolsheim  
Tel : 03 68 00 30 58  
groupe-simoneveil@lingolsheim.fr

**Institut Médico Educatif Eurometropole**

<i>Site d'accueil</i>	<i>Site administratif</i>
32 rue Maria Callas	12 rue Scharrach
67380 Lingolsheim	67200 Strasbourg
Tel : 03 88 78 28 43	03 88 30 12 69
accueil.imelingosheim@arsea.fr	

## DISPOSITIF ULIS-PASSERELLE

### Rapport d'activité 2020 / perspectives 2021



⇒ **NOMBRE DE PLACES** : 8 A 10 enfants notifiés pour un IME et en attente de place sont accompagnés simultanément sur le dispositif.

Ce sont des jeunes pour lesquels la prise en charge en milieu scolaire ordinaire par défaut s'avère être source de souffrance et/ou de régression significative. Parfois même, pour certains, la scolarisation n'a jamais pu être mise en place.

Leur admission fait suite aux propositions des enseignants référents, ou celles actées dans le cadre de la cellule RAPT (Réponse Accompagnée Pour Tous).

⇒ **NOMBRE TOTAL D'ENFANTS ACCOMPAGNES DURANT L'ANNEE** : 15

#### Accompagnement à temps complet :

- 10 enfants
- 1 enfant 3 jours par semaine sur les 4 journées de classe possible
- 1 enfant avec un accueil de 2h par jour tous les jours de la semaine.

#### Accueil séquentiel :

- 3 élèves de maternelle ont rejoint l'ULIS PASSERELLE pour une séance d'éveil corporel avec l'éducatrice du dispositif et AVS i de l'élève concerné.

Depuis la rentrée scolaire 2019/2020, nous accueillons trois élèves de maternelle présentant une déficience intellectuelle et/ou des troubles du spectre autistique, lors de séances journalières d'éveil corporel animées

par l'éducatrice de l'ULIS. Ce dispositif permet aux enseignants de maternelle d'être accompagnés dans la prise en charge de leurs élèves en situation de handicap et aux AESH, d'acquérir certains gestes professionnels.

Durant l'année 2020, 15 enfants ont pu bénéficier d'une prise en charge au sein de l'ULIS Passerelle. Au vu des besoins spécifiques des enfants accueillis, un temps d'adaptation a été aménagé pour trois d'entre eux :

- Deux des enfants, arrivés durant l'année 2020, sont venus dans un premier temps en demi-journée puis en semaine complète car, n'ayant jamais été scolarisés, ces deux enfants ont eu besoin d'un temps d'adaptation spécifique.
- En revanche, il est toujours impossible d'accueillir un autre enfant au-delà de deux heures par jour car il ne tolère pas la présence des autres enfants dans la classe. Sa prise en charge se poursuit encore autour d'un travail en individuel.

⇒ **TEMPS DE PRISE EN CHARGE** : Les enfants inscrits au sein de l'ULIS sont accueillis à temps complet, à savoir les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 16 h 00 en continu.

⇒ **PRISE EN CHARGE THERAPEUTIQUES EXTERIEURES**

**Orthophonie** : Le dispositif n'employant pas d'orthophoniste, les familles maintiennent les suivis en libéral afin d'éviter toute rupture. 7 enfants ont été concernés par ces suivis orthophoniques en libéral ou au sein de l'EPSAN. 2 enfants ont, quant à eux, pu débiter des séances sur nos conseils.

**Hôpital de jour** : Un enfant bénéficie d'ateliers thérapeutiques un jour par semaine en hôpital de jour. Deux enfants accueillis en maternelle ont été suivis parallèlement par un SESSAD.

⇒ **MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'ULIS**

- **Tous les enfants sont accueillis en ULIS de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h**

Durant les temps passés en classe :

- Ils bénéficient :
  - D'apprentissages scolaire ou préscolaire,
  - D'activités éducatives
  - D'activités langagières
  - D'activités de socialisation
  - D'une prise en charge individuelle une fois par semaine ou tous les 15 jours par la psychologue du dispositif.
  - D'une prise en charge individuelle ou collective par la psychomotricienne du dispositif.
  - D'une prise en charge individuelle en salle Snoezelen par l'éducatrice.
- Les enfants bénéficient de temps d'inclusion au sein des groupes éducatifs de l'IME Simone VEIL et lors des activités transversales telles que les chants MAKATON, Les ateliers Patouilles, les ateliers cuisine, musique et art plastiques ou encore, la médiation animale.
- Les récréations sont communes avec les classes de l'école.
- 8 enfants ont bénéficié d'inclusions collectives en sport avec une classe de CE2 et 4 enfants d'inclusions individuelles en lecture, art plastique et mathématiques.
- Lors de la plage méridienne, les enfants mangent à l'IME Simone VEIL et sont sous la responsabilité de **l'IME de 11h30 à 13h30**. Le repas se répartit en trois temps :
  - Préparation au repas avec présentation du menu
  - Temps du repas
  - Temps de récréation à l'IME

- Chaque enfant de l'ULIS bénéficie d'un projet pédagogique individualisé, d'une fiche de bilan ou de suivi d'observation de l'éducatrice et/ou de la psychologue et /ou de la psychomotricienne.
- Selon les situations, les professionnelles de l'IME réalisent des bilans complémentaires (bilan psychologique, profil sensoriel, Evaluation du Développement de l'Enfant....).
- L'équipe du dispositif se réunit tous les 15 jours, voire toutes les semaines pour faire le point sur les prises en charge des enfants et les projets.

- Selon le besoin repéré, nous rencontrons les familles pour les soutenir dans l'accompagnement de leur enfant, pour certaines dans l'acceptation du handicap de leur enfant que ce passage à court terme vers l'IME.

⇒ **LES LIEUX UTILISES :**

Les professionnelles et les élèves de la classe peuvent utiliser tous les locaux de l'IME (salle Snoezolen, ludothèque, salle de balnéothérapie, cuisine, bureau de la psychologue, cour de récréation) ainsi que les locaux de l'école (salle de motricité, gymnase, cour de récréation, salle d'art plastique, bibliothèque)

2 salles sont réservées pour l'ULIS au sein de l'école : une salle de classe et une salle d'activité.

⇒ **RESSOURCES HUMAINES** (EN et ARSEA) :

- Enseignante à 100%
- AESH à 100%
  
- Monitrice Educatrice à 80%
- Educatrice Spécialisée à 50%
- Psychomotricienne à 20%
- Psychologue à 15%

La Directrice du Groupe Scolaire ainsi que la Directrice de l'IME et les cadres intermédiaires interviennent en support de cette équipe pour notamment sur les temps d'admission, les partenariats développés et sur le travail d'équipe lors des réunions.

⇒ **AUTRES PARTENARIATS ENGAGES AUTOUR DES BENEFICIAIRES ACCOMPAGNES :**

- Les familles
- IME d'accueil
- L'école Simone VEIL
- Foyer Charles Frey / Foyer de l'Enfance : échanges et répartition du travail éducatif.
- MDPH : apport d'informations pour une meilleure orientation.
- Société de taxi : prestataire spécialisé dans les transports d'enfants porteurs de handicap.
- EPSAN pour le suivi d'un élève.

⇒ **L'ANNEE 2020 :**

**Avant mars 2020**

Les inclusions vers l'école :

- Nous avons privilégié des temps d'inclusion lors de toutes les récréations. Les élèves se sont inscrits également dans tous les temps forts et festifs de l'école (NOEL- Carnaval- ...).
- Trois enfants ont présenté un niveau de compréhension ainsi que des capacités d'adaptation leur permettant chacun de rejoindre une classe de l'école pour des séances hebdomadaires de sport.
- Depuis octobre 2019, un enfant a rejoint quotidiennement un groupe de CE1 lors des cours de mathématiques.
- Des actions plus ponctuelles ont été réalisées avec d'autres classes, telles que des sorties pour aller au cinéma, au spectacle à la maison des arts de Lingolsheim.
- Un projet de classe « découverte » organisé et planifié en juin 2020, n'a pu aboutir à cause de la COVID.
- D'autres projets ont été interrompus (notamment un projet autour de Nikki Saint Phalle en collaboration avec la maison des arts de Lingolsheim) et reprendront dès que cela sera à nouveau possible.

Les inclusions vers l'IME :

- Depuis septembre 2019, chaque enfant est inclus entre midi et deux heures dans un groupe éducatif. Ainsi, les enfants rejoignent leurs groupes respectifs avant le repas et restent avec eux jusqu'à 13h45. Les enfants peuvent être accompagnés ou non par les éducatrices du dispositif.
- De plus, de nombreuses inclusions hebdomadaires sont effectives lors des activités transversales proposées par l'IME Simone Veil, à savoir : ateliers de cuisine, chant MAKATON, musique,

médiation animale, peinture, activité motrice dans un lieu dédié extérieur au site Simone Veil, sport et autres actions plus ponctuelles.

Suite à la mise en œuvre de la convention, les enfants du dispositif rejoignent également un groupe d'enfants de l'IME sans qu'ils ne soient systématiquement accompagnés par l'éducatrice de l'ULIS-Passerelle.

- Des projets de collaboration avec les classes externalisées ont permis de mettre en place des ateliers avec un brassage des élèves de l'ULIS et des classes externalisées (ateliers cuisine, jeux de société, atelier de lecture)

### **Pendant le confinement (mars à mai 2020)**

- Contact très régulier (1 à deux fois par semaine) avec les familles par téléphone, mail ou sms en fonction des situations.
- Appel de la psychologue aux familles présentant une certaine vulnérabilité.
- Envoi régulier par mail ou par courrier d'activités scolaires ou éducatives (1 à deux fois par semaine).
- Envoi d'un livret « psychomotricité à la maison » rédigé par la psychomotricienne du dispositif et de travail individuel.
- Réalisation d'un petit film avec les enfants de la classe pour garder le lien entre eux et avec les professionnelles.

### **Après le confinement (mai 2020)**

Les enfants de la classe sont revenus à l'école du 25 mai 2020 jusqu'aux vacances scolaires, par demi-journées, le service de restauration de l'IME étant inaccessible.

Pour deux enfants de maternelle, nous avons proposé un accueil individuel deux fois par semaine l'après-midi et un accueil avec la classe le matin pour un autre.

A partir de septembre 2020, les enfants de la classe ont pu à nouveau bénéficier d'inclusions dans les groupes éducatifs et dans les classes. Les temps d'inclusion ont été maintenus mais réduits.

**Maintenir les interactions avec les enfants de l'école et de l'IME Simone Veil reste primordial. Nous constatons que, depuis la mise en œuvre de ces temps en commun, l'inclusion des enfants de l'ULIS PASSERELLE apparaît plus fluide et plus spontanée, notamment lors des temps de récréations communes. Par ailleurs, le regard porté sur le handicap évolue au sein de l'école, tant auprès des enfants que des familles.**

**L'ULIS passerelle fait maintenant partie intégrante de l'école et de l'IME, à la fois pour les professionnels, pour les enfants et leur famille.**

#### **⇒ SUIVIS DES ENFANTS PAR LES PROFESSIONNELS DU DISPOSITIF**

##### **Par la psychomotricienne**

La psychomotricienne intervient une journée par semaine dans la classe, sur des temps de prise en charge individuels, en lien avec les différents projets et propose, elle aussi, des aménagements spécifiques au sein de la classe. Chaque nouveau suivi est débuté après un bilan psychomoteur (réalisé sur 4 à 6 séances selon les enfants) qui permet de définir le projet thérapeutique de l'enfant comprenant les modalités de séance et les objectifs psychomoteurs du suivi.

Ces bilans ont permis d'évaluer le niveau psychomoteur des enfants, leurs difficultés et leurs acquis. En conclusion de ces bilans, un suivi en psychomotricité est bénéfique pour tous les enfants de l'ULIS à ce jour. Les objectifs psychomoteurs majeurs des enfants de l'ULIS portent sur la motricité fine, la motricité globale, l'acquisition des notions spatio-temporelles et de leurs repérages sur soi, l'étayage du schéma corporel en favorisant la conscience corporelle. Ces objectifs sont adaptés et individualisés pour chaque enfant. Ils sont déterminés sur du long terme, en vue de la continuité et d'un relais de suivi en IME.

Les progrès en séance de psychomotricité sont visibles et remarquables pour certains enfants. Les outils et repères temporels mis en place en début et fin de séance sont bien intégrés.

Les besoins des enfants en séance individuelle et/ou collective sont réévalués lors de chaque nouvelle arrivée d'un enfant au sein du dispositif.

Elle rédige des comptes rendus de suivi pour rendre compte des progrès des enfants et assurer une trace écrite aux collègues psychomotriciennes des IME. Elle participe également aux premières réunions de synthèse des enfants de la classe nouvellement admis à l'IME.

#### **Par la psychologue :**

La psychologue est présente une matinée par semaine à l'ULIS-Passerelle, elle intervient essentiellement comme une personne ressource auprès des enfants, des familles ainsi que des professionnels. Elle rencontre individuellement les enfants, pouvant mener des suivis avec ceux dont le besoin apparaît, en ayant au préalable informé les parents. Elle réalise des bilans psychométriques, un point d'appui dans l'élaboration du projet individualisé de l'enfant, et en fait une restitution orale et écrite aux parents qui le souhaitent. La psychologue est également présente au sein de la classe sur des temps repérés afin d'observer les enfants dans une dynamique groupale et de mieux comprendre les réactions inadaptées des uns et des autres. Ces observations et analyses contextuelles sont partagées avec les professionnels lors des réunions d'équipe. Elles ont pour but d'apporter un autre éclairage sur la problématique de l'enfant et ainsi, adapter l'environnement immédiat, nos demandes et nos attitudes professionnelles aux capacités de l'enfant en difficulté.

#### **Par l'éducatrice (depuis septembre 2020 : 1 monitrice éducatrice (80%+ une éducatrice 50%):**

- L'éducatrice propose des activités pour accompagner les enfants dans l'acquisition de l'autonomie et des gestes de la vie quotidienne ainsi que dans l'acquisition des repères spatio-temporels, cela en concertation avec l'enseignante. Elle rentre aussi en relation avec les éducateurs de l'IME pour pouvoir inclure les élèves de la classe dans des groupes éducatifs les mieux appropriés.
- Elle propose aussi tous les matins un éveil corporel pour 3 ou 4 élèves de la classe ainsi que pour des élèves de maternelle et accompagne aussi les AESH de ces élèves leur permettant d'acquérir certains gestes professionnels.
- Un renfort éducatif est proposé lors de la pause méridienne et permet un accompagnement du temps de repas par 3 adultes du dispositif.

#### **Par l'enseignante et l'AESH-co (accompagnant des élèves en situation de handicap)**

- L'enseignante coordinatrice répond aux besoins pédagogiques spécifiques des élèves en mettant en œuvre des activités ainsi que des stratégies pédagogiques et éducatives, adaptées aux besoins de développement des capacités cognitives et relationnelles des élèves. Elle coordonne aussi les actions menées par les différents partenaires du dispositif en établissant et en entretenant les liens de coopération avec les professionnels et les parents.
- L'AESH-co accompagne les élèves à tous moments de la journée et travaille avec l'enseignante ou l'éducatrice lors des apprentissages menés en classe. Elle accompagne aussi les enfants lors des inclusions et lors des repas pour leur permettre d'acquérir de plus en plus d'autonomie

**Les regards croisés des professionnels du médico-social et de l'Education Nationale nous permettent de prendre en charge les enfants au plus près de leurs besoins et de partager nos réflexions afin d'adapter nos pratiques en temps réel.**

#### **⇒ Durant cette année 2020, l'ULIS passerelle a continué ses évolutions :**

- En facilitant les démarches des familles pour l'inscription des élèves à l'école, la mairie, l'IME.
- En élaborant un livret d'accueil présentant la classe, les professionnels et les différentes inclusions possibles ainsi que son fonctionnement.
- En accueillant des enfants fragiles de l'école maternelle lors de séances d'éveil corporel avec l'éducatrice du dispositif.
- En proposant de plus en plus d'inclusions, tant vers l'école que vers l'IME. Cela rend les frontières de moins en moins visibles entre les enfants de l'école et de l'IME.
- En élaborant des projets communs avec les enseignants de l'école (journée découverte avec des élèves qui partent en classe découverte- projet art ...) et les enseignantes de l'IME (atelier lecture...)

- Harmonisation et cohérence du suivi des enfants au plus près des besoins des enfants grâce au travail d'équipe au sein de l'ULIS et avec les professionnels de l'IME (infirmière, médecin, éducateurs, cadre...)
- Circulation efficace et permanente de l'information, réunions hebdomadaires de partage d'informations et de réflexions en vue d'élaborer les projets des enfants.

⇒ **PERSPECTIVES pour l'année 2021**

- Continuer les inclusions le plus possible au sein de l'école et au sein de l'IME tout en travaillant en collaboration avec les professionnelles
- Être fédérateur de projets transversaux pouvant convenir aux enfants des classes ordinaires et à ceux des groupes de l'IME (inviter dès que possibles des enfants des classes ordinaires et des groupes de l'IME pour des ateliers cuisines, art plastique etc...)
- Echanger périodiquement avec les éducateurs de l'IME pour affiner les profils des enfants et définir ensemble davantage de projets communs dans cet objectif de faciliter le passage du jeune vers l'IME.
- Mettre en place des ateliers de lecture avec les classes externalisées en fonction des compétences de chaque enfant en nous appuyant sur les compétences des orthophonistes de l'IME.
- Mettre en place un atelier, co-animé par la psychologue et l'éducatrice pour aborder les questions relatives à la vie intime et affective : émotions, cycle de la vie, différenciation des genres. Cet atelier concerne des petits groupes d'enfants de même âge ayant des capacités de compréhension similaires.
- Se réinterroger pour permettre aux parents de s'impliquer davantage :
  - Mise en place d'une rencontre avec les parents dans les 6 semaines qui suivent l'admission de l'élève.
  - Inviter les parents lors de certaines activités passerelle menées avec leurs enfants (cuisine, bricolage, goûter)